

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

L'EXPOSITION

(DE L'Univers)

Je ne sais s'il y a beaucoup de Parisiens pouvant se souvenir de la première Exposition universelle, qui eut lieu sous le règne de roi Charles X, voici plus de soixante ans. La cour du Louvre en avait fourni tout l'emplacement. Des galeries en bois y avaient été dressées à chacun des angles, suivant le développement des bâtiments; elles étaient éclairées par en haut et coupées aux quatre portes, donnant toujours libre passage vers les Tuileries et Saint Germain l'Auxerrois, la rue St Honoré et les quais. L'entrée des galeries était gratuite, et elles se trouvaient trop étroites pour la foule qui s'y pressa. L'exposition était un étalage où chacun faisait montre de sa marchandise. Il y a loin des proportions que nous rappelons, aux développements somptueux et aux folies luxueuses et vraiment monstrueuses de 1889. L'exposition d'avant 1830 avait été uniquement industrielle et commerciale. Les négociants, les fabricants y avaient pris part, les ouvriers y portaient leur curiosité; les hommes d'affaires, savants, ingénieurs, chimistes et autres trouvaient de l'intérêt. On tendait déjà, des cette époque, à démocratiser l'industrie; on visait à la production à bon marché; on s'appliquait à remplacer la solidité et la force des objets fabriqués, par ce qu'on a appelé des trompe-l'œil. Un des grands succès de la première exposition avait été la statuette en carton-pâte; la bourgeoisie qui reconnaît déjà et qui allait bientôt se couronner d'omnipotence, admirait qu'on put à si bon marché élever des statues aussi présentables. La statuette en carton-pâte, malgré le bruit qu'elle fit lors de l'Exposition, ne compte pas dans le domaine de l'art, le carton-pâte n'en a pas moins fait son chemin. Ses moulages faciles ont remplacé dans la décoration des appartements les moulures capricieuses et élégantes, les ovales les rinceaux, les volutes à vives arêtes que nos pères demandaient au ciseau des ouvriers. C'est la main-d'œuvre, c'est l'intelligence, la finesse et la beauté du travail qui paie ainsi l'économie que le luxe a trouvé à l'emploi du carton-pâte. Les riches encadrements des portes et des fenêtres, les fleurs et les fruits qui courent aux plafonds des plus somptueux hôtels contemporains, sont de la camelotte, comme disent les artisans, au prix du moindre panneau de boissier de l'appartement d'un petit bourgeois de la fin du siècle dernier. Les habitations alors avaient toutes un caractère personnel; et leurs divers ornements accusaient les goûts, la situation et les honneurs de ceux qui les habitaient. Le comte de Toulouse, grand amiral et grand veneur de France, avait rempli la fameuse galerie de son hôtel de la Vrillière à Paris, d'attributs de chasse et de conques de navires. Le plus mince bourgeois, appliqué aux affaires commerciales, ornait à son tour son salon des attributs de l'industrie et du négoce; il faisait grouper des ancres, des bal-

lots, des livres, des cordages au-dessus des portes, agencés avec goût et sculptés à plein bois, aussi bien que les guirlandes de feuilles qui couraient légèrement le long des plafonds, aux frontons ou aux alentours des glaces. Le moule à carton-pâte a remplacé partout ce travail délicat d'une main d'œuvre habile et intelligente; il a ruiné le beau métier de sculpteur sur bois. Un autre triomphe de cette première exposition universelle avait été le bon marché de divers objets d'utilité populaire. Il y avait entre autres certains couteaux à trois sons ou peut-être même à six lards, dont raffolaient les savants et les économistes du temps, Thénard sans doute, Gay-Lussac ou le baron Dupin. On entrevoyait l'âge d'or; les objets nécessaires à l'homme allaient lui être donnés pour rien. J'ai gardé mémoire de ces couteaux; ils me sont restés dans l'esprit comme témoignage du but où visait l'industrie. Elle s'est lancée aujourd'hui tout entière à la poursuite de ce problème du bon marché; elle y est sans cesse retenue et sollicitée par la concurrence. Or, le moyen le plus sûr et le plus rapide pour atteindre le bon marché est la diminution de la main d'œuvre; depuis cinquante ans, nos prospérités n'ont pas eu d'autre source. Etablissement des machines, développement de la production, des frais généraux, tout converge à aboutir à l'affaiblissement du salaire. Je ne dis pas que les expositions concurrent à ce but fatal de la constitution des industries modernes, où le travail n'a pas de garantie efficace et le capital ne sent pas de frein. On ne répond pas à tout avec le mot de liberté. Il entre dans ce grave problème de la production industrielle et du règlement du travail une influence des mœurs où les lois humaines ne peuvent suffire et que l'église seule peut attendre, renouveler et régler. Or l'église est bannie des législations modernes, même elle est mise hors de la société autant que le peuvent les gouvernements et les législateurs. Les problèmes du salaire avec toutes les questions qui s'y rattachent sont agités par des hommes qui ne peuvent qu'alarmer les intérêts et exaspérer les dissentiments. Le contact du travail et du capital produit les riches et délicates œuvres que les expositions étaient à nos yeux. Mais ces productions si belles et si puissantes qu'elles soient, ne sont pas des gages de paix ni des garanties de prospérité; les hommes qui ont sué et peiné à fournir ces merveilles ont-ils trouvé dans leur travail avec une équitable rémunération, la part de ce bien-être et de ces joies que Notre-Seigneur a voulu apporter sur la terre et que la constitution des divers États formant autrefois la République chrétienne, donnait abondamment et assurait aux plus petits et aux plus faibles. On peut rouler ces questions en visitant les palais, les parterres, les jardins et les eaux jaillissantes de l'Exposition. Tout n'y parle pas seulement du travail, du courage et de

l'énergie de l'homme. C'est encore son orgueil qui s'étale, c'est un luxe immodéré qui s'accuse de toutes parts, un sensualisme brutal et dégoutant qui vit partout; et l'Exposition au lieu d'être un concours et un appel à l'industrie paraît une provocation constante au plaisir et à la godaillerie. Toutes ces petites constructions curieuses, qui sont sensées donner l'histoire de l'habitation humaine, ces ruines factices, dont quelques-unes assez réussies, sont des débits de boisson. Cette tour Eiffel qui monte aux cieux élève au-dessus de la terre un cabaret gigantesque, fréquenté par d'honnêtes gens sans doute, mais non moins aussi par des dames et des cavaliers de Bohême. On s'est toujours amusé sur la terre, et si le mot de godaillerie est de l'argot, il est de vieux argot; mais anciennement la godaillerie ne s'affichait pas; le cabaret où Racine avec la Champmeslé ou quelque autre Ninon buvait et mangeait aux frais du marquis de Sévigné, ne se dressait pas vers les cieux. Le plaisir et ses enivremens sont devenus une puissance au sein de la cité moderne, une puissance que chacun s'empresse à servir et dont l'Exposition ouvre au grand soleil les temples et les repaires dont l'immoralité n'a rien de mystérieux. Le public y court, les Parisiens et les étrangers sont éblouis des fontaines lumineuses aux couleurs bariolées. Les rois de France tenaient ce c'était un luxe royal d'avoir dans leur palais des animaux féroces ou monstrueux ces contrées lointaines; jet ils en entretenaient la ménagerie à grand frais. Comme le peuple est roi désormais, il a aussi sa ménagerie, elle est alimentée par l'espèce humaine. Les Canaques après les Lapons, les Annamites, les Egyptiens, sans oublier les Almées, les Javanais et les Chinois sont amenés de loin pour amuser le peuple républicain de France. C'est une de ses fêtes, depuis déjà plusieurs années, de parquer dans ses jardins, avec les animaux exotiques quelques individus curieux de la race d'Adam, du Nord ou du Midi, des fils de Cham, de Sem ou de Japhet, tous fils de Noé et que l'Eglise nous donne pour frères en Jésus-Christ. La république les amène et les remmène à son gré, selon une traite humaine multicolore qui ne se croit pas esclavagiste, et que notre gouvernement pratique pour livrer à la risée publique et lui faire contempler la faiblesse ou l'ignorance de ces races déchues et affaiblies, que nos missionnaires vont évangéliser. A travers les dômes cloisonnés et émaillés, les minarets dorés et tous les spécimens des architectures lointaines et barbares, c'est la bête humaine qui se délecte et se paye au champ-de-Mars comme à l'Esplanade des Invalides. Ces constructions si riches d'apparence ne sont d'ailleurs que plâtras et ferrailles; tout ce luxe est éphémère. On parle des folles dépenses des despotes d'Asie pour construire et orner leurs palais de fête. Les fêtes du peuple républicain ne laisseront rien derrière elles, et toutes ces constructions qui ont coûté plus de millions que le palais

de Versailles s'effondreront et disparaîtront dans la boîte aux ordures. Le travail, l'industrie, la richesse publique y auront ils gagné quelque chose? Le goût du luxe, l'amour du plaisir, la soif du bien-être s'y développeront assurément; et ce n'est pas pour lui apprendre à supporter, goûter et aimer son travail pénible, son intérieur modeste, sa vie étroite et difficile de chaque jour que le peuple de Paris aura été invité et attiré pendant des mois et des mois à se ruier aux fêtes et aux plaisirs, et à provisionner de cuisines exotiques, à l'apothéose brutale et à la poursuite acharnée du sensualisme. A travers tout, la curiosité des raffinés aura-t-elle trouvé quelque satisfaction? et si les arts et métiers par hasard paissent quelque lumière, ne sera-t-elle pas tristement compensée par le dégoût de la vie diserte et l'éloignement du travail sérieux. Trop de saltimbanques et trop de clinquants! Trop de bruit, trop d'artifice, trop de balivernes et les innombrables cabarets! L'Exposition est une foire dont les baraques sont monumentales, dorées et émaillées. Si elles renferment en outre quelque merveille, si la galerie des machines peut étonner par sa puissance, ne peut-on pas se demander si les mécaniques qui ont dû servir à construire Babel par exemple, n'auraient pas déjà quelque force, et si le dédain suffit à nier leur gloire que le Seigneur s'est complu à couvrir de confusion. Je ne dis rien des beaux-arts; je ne demande pas mieux que d'applaudir à tous les métiers honnêtes. Il faut les découvrir à l'exposition, et je veux croire qu'ils y sont cachés: la luxure qui s'étale outrageusement au premier aspect semble peut-être à tort dominer tout; c'est bien elle qui a exigé ces dépenses attentatoires au bon esprit public, si lourdes pour nos finances et si ruineuses pour le commerce qu'on se mêle de prédire que l'exposition colossale, comme on dit, de 1889, sera la dernière; et que l'expérience en sera cruelle pour le pays tout entier. LÉON AUBINEAU.

d'en causer avec lui et ses collègues. L'entrevue du prince de l'Eglise avec ses hôtes irlandais fut des plus affables et des plus cordiales. M. McCarthy expliqua tout d'abord à Son Eminence que si les députés irlandais répondaient en si petit nombre à son appel c'est que quelques-uns seulement de ses collègues étaient rentrés d'Irlande et qu'il n'avait pu lui-même communiquer avec tous ceux qui étaient déjà à Londres. Le cardinal répondit en disant que pour commencer il désirait bien faire savoir à tous ses amis présents que pour ses réceptions il ne faisait jamais d'invitations particulières et qu'il serait heureux d'y voir figurer désormais les députés de l'Irlande. Cela fini, Mgr Manning se mit à parler du code d'éducation, exposant avec beaucoup de clarté et de vigueur quelles étaient ses objections, les objections de l'épiscopat catholique anglais tout entier contre le nouveau projet de loi, dans sa forme actuelle. Et il avait tout lieu de croire que c'était dans cette forme que le projet serait contenu par le ministère à la Chambre des communes. Il marqua les dispositions les plus fâcheuses de la loi et en critiqua vigoureusement les détails. Il montra surtout combien l'application de la loi serait hostile aux intérêts catholiques. Son Eminence fit alors remarquer que sur les 1,000,000 catholiques d'Angleterre, 1 million était irlandais de naissance ou d'origine. Et il ajouta qu'il ne comptait guère que sur les députés irlandais pour empêcher ce projet d'être définitivement adopté à cette session. A ce moment le cardinal loua l'amour que les députés irlandais gardaient pour leur foi et le dévouement invincible qu'ils témoignaient à leur patrie. Et ayant expliqué ce qu'il attendait de leur intervention au Parlement, le cardinal demanda aux députés irlandais de vouloir lui donner leur avis sur la question. M. McCarthy, Arthur O'Connell et Harrington prirent alors la parole pour dire successivement au cardinal qu'ils partageaient sa manière de voir et que le parti irlandais serait heureux d'agir selon les vœux de Son Eminence. Le cardinal passa alors à un autre sujet, car il demanda en souriant à M. Harrington des nouvelles de la Commission spéciale (celle du Times contre M. Parnell). Mais elles sont très bonnes, reprit M. Harrington. Son Eminence exprima alors sa sympathie pour M. O'Brien et Harrington (ces messieurs étaient venus en qualité de prisonniers "criminels" déposer devant la Commission.) Il ajouta gravement qu'il était bon pour lui qu'il ne fût pas un Irlandais. Il parla ensuite avec une grande chaleur de la déposition de M. Parnell et de son admirable sang-froid sous le plus minutieux et le plus acharné des "contre-interrogatoires." Son Eminence impressionna vivement ses auditeurs par l'aveu qu'il fit franchement de son entière sympathie pour le chef du parti irlandais dans cette

importante crise, mais il les impressionna encore plus vivement en rappelant que sa sympathie pour l'Irlande et son noble peuple était de très vieille date. La nation irlandaise, dit-il, était très différente de la plupart des autres nations. Elle avait de grandes vertus et peu de défauts. Le gouvernement qui régnait sur eux n'était pas celui de leur choix et la seule arme qu'ils eussent contre lui était leur langue. Et ajouta, en souriant le cardinal, ils n'étaient pas libres de se servir si librement de cette arme là! L'Irish Catholic où nous prenons cette "entrevue" dit que le cardinal rappela alors avec un plaisir évident diverses circonstances où il croyait avoir rendu service au peuple d'Irlande, et si nous pouvions mentionner ces circonstances, remarques le journal Irlandais, on verrait quels sont les avantages que Son Eminence a assurés à notre pays et quel sincère et dévoué ami l'Irlande possède dans le grand cardinal anglais. Ah! s'écria encore le cardinal à la conclusion de l'entrevue, "il est heureux pour moi que je ne sois pas né irlandais, car il y a des années que j'aurais été pendu."

LE PREMIER CONCILE DE MANITOBA

Notre population a eu dimanche, la grande consolation d'entendre son vénéré Archevêque lui annoncer la grande nouvelle du premier concile de la province ecclésiastique de Saint-Boniface. Cet événement qui sera d'un immense avantage pour toutes nos populations catholiques s'accomplira dans le cours du mois prochain, ici même, à la cathédrale de Saint-Boniface. L'ouverture solennelle du concile où tant de questions d'un ordre supérieur et de plus haut intérêt pour nous seront agitées, se fera le 16 juillet prochain, c'est-à-dire le soixante onzième anniversaire de l'arrivée du premier apôtre de Saint-Boniface, feu Mgr Joseph Norbert Provencher. En moins de trois quarts de siècle, si l'on peut juger de la marche rapide et triomphante de la vérité dans ces vastes territoires de l'ouest jadis livrés à toutes les horreurs de la barbarie, l'on a, quoique imparfaite, une idée des travaux gigantesques de nos missionnaires qui continuent aujourd'hui comme en tout temps, sans interruption ni défaillance, leur œuvre de dévouement et de sacrifice pour le plus grand bien de tous. La province ecclésiastique de Saint-Boniface, est composée de six évêques: Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, qui est le métropolitain; Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert; Mgr Faraud, évêque d'Anemour, vicaire apostolique de Athabaska-Mackenzie; Mgr d'Herbomez, évêque de Métropolis et vicaire apostolique de la Colombie britannique, excepté l'île de Vancouver; Mgr Clut, évêque d'Arundel et assistant de Mgr Faraud; Mgr Darien,

LES DEPUTES IRLANDAIS

CHEZ LE CARDINAL MANNING

(DE L'Univers)

Le 8 mai dernier plusieurs députés irlandais étaient en visite chez Son Eminence le cardinal Manning. C'étaient MM. Justin McCarthy, C. Molloy, T. Harrington, Arthur O'Connor, W. Redmond, Garrett Byrne et Donal Sullivan. Il s'agissait d'une consultation que l'éminent prélat voulait avoir avec les députés d'Irlande au sujet du nouveau code d'éducation qui sera prochainement discuté à la Chambre des communes. Comme cette loi affectera les intérêts de l'enfance catholique pauvre en Angleterre et particulièrement les enfants de nombreux Irlandais, le cardinal Manning avait exprimé à M. McCarthy le désir

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA 21 Juin 1889—No 53

FLIBUSTIERS ET BANDITS

(Suite)

Ce fut, par l'embrassade des deux scélérats, que fut célébré l'assassinat payé par le représentant suprême de la justice. Le fils et la mère étaient dignes l'un de l'autre. Ce premier épanchement de joie terminé, le marquis reprit: —Nous avons aujourd'hui entre les mains les deux fiancés, ne pensez-vous pas que le moment d'en finir avec eux serait arrivé, la potence est dressée et la population attend la pendaison de ce bandit; j'ai pensé que demain sans plus tarder on pourrait faire monter le Vautour-Blanc à son porchoir et même faire assister la charmante Léonore à sa suprême gymnastique, ce spectacle lui ôterait la dernière de ses illusions. Sans répondre à cette question l'excellent don Inès continuait à lire la lettre adressée à don Pedro de Najera par les boucaniers et, au gonflement de ses narines, au rictus dia-

bolique de ses lèvres, il était facile de voir qu'elle méditait une aggravation de vengeance, sans qu'il fût cependant possible de deviner laquelle. Ce ne fut que lorsqu'elle eut terminé, que relevant la tête, la marquise daigna pousser un grognement sourd de satisfaction, en disant: —Vous êtes trop pressé, monsieur mon fils, le mariage d'une timide colombe avec un vautour, fût-il aussi blanc qu'elle, mérite de plus longs préparatifs, et puisque nous avons du temps devant nous, je veux que rien ne manque à la cérémonie nuptiale, car il faut qu'elle soit brillante cette fête et que la population de Saint Domingue s'en souvienne longtemps. —Nous pourrions donner une course de taureaux sur la place major et la faire suivre d'une pendaison aux flambeaux, repartit Ponce de Valdemar, ce serait une belle fonction (1). —L'invention manquerait d'originalité; cela a déjà été fait lors de l'étranglement du lardon Pierre-le-Rouge, fit dona Inès en hochant la tête. —On pourrait remplacer la potence par un bûcher, sur lequel on le brûlerait comme un hérétique. —Ce serait plus nouveau, mais ferait pousser des cris de paon à son

Éminence le cardinal primat qui déjà ne nous porte pas dans son cœur; non, il faut chercher autre chose et cette autre chose je crois l'avoir trouvée, moi. —Que serait ce donc? —Oh! tout simplement, on dresserait deux autres potences plus basses, dont l'une pour le Léopard, la seconde pour l'Olonnais, en invitant ces deux illustres à venir y prendre place comme témoins. Ponce de Valdemar regarda sa mère avec inquiétude, croyant qu'elle devenait folle. —Oh! ne me regardez pas avec tant d'étonnement, j'ai encore Dieu merci, parfaitement ma tête, reprit-elle, laissez moi seulement les inviter et je vous affirme qu'ils viendront. —Permettez moi d'en douter, ces gens là ont aussi du bon sens. —Je ne le nie pas, mais c'est vous qui êtes un imbécile, monsieur mon fils, et si vous n'êtes pas trop pressé d'aller faire quelque sottise suivant votre ordinaire, je vais vous le prouver. —Je vous écoute, senora. —Voici une lettre, n'est il pas vrai, une lettre du Léopard? —Oui. —Authentique? —Parfaitement authentique. —Adressez au gouverneur de Saint-Domingue et demandez une réponse. —Tout cela est vrai.

—Dans cette lettre on vous demande, car vous êtes le gouverneur présentement, de consentir à ce que l'échange se fasse non dans la Savane, mais au petit îlot en face de la ville. —Oui. —Eh bien vous allez y consentir à deux conditions: 1o fixer le jour, 2o spécifier que l'embarcation, portant les prisonniers, s'arrêtera à un quart de lieue au delà de l'îlot où n'abordera qu'un canot portant le Léopard, l'Olonnais, deux rameurs et les six prisonniers, qui y attendront l'arrivée du canot sorti du port, et où se seront embarqués avec deux rameurs seulement, le gouverneur, son lieutenant et le Vautour Blanc. Est-ce compris? —On ne peut mieux, mais... —Par Saint-Barthélemy, attendez donc, avant de lâcher votre bordée de mais. Tout près de l'îlot est un gros rocher, derrière lequel peut facilement s'abriter Santa Isabella da trente canoas, laissés par don Pedro pour défendre l'entrée de la passe. Y êtes-vous? —Je commence à comprendre. —Tandis que de l'autre côté, dans une des anfractuosités de la côte, se cacheront également deux barques armées qui, au moment où le canot des lardons abordera, sortiront de leur cachette, couperont le retour du canot vers l'embarcation principale, et le rejeteront ou sur le canot, ou

sur la frégate, sans qu'il puisse échapper. Don Valdemar s'inclina en signe d'admiration. —Que dans leur fureur les lardons égorgent leurs prisonniers, continua la douce Inès, c'est possible, nous ne sommes pas responsables de ce malheur, mais la population trouvera, soyez-en certain, plus qu'une compensation à cet accident, en assistant au supplice de trois bandits célèbres, terreurs de nos cinquante années. Suis-je folle à présent? Vous êtes au contraire une femme de génie, senora, s'écria la marquise ravi de l'habileté d'un plan qui mettrait en son pouvoir ses plus mortels ennemis, et dont la réussite lui paraissait infaillible. Restait la lettre à écrire. C'était Ponce de Valdemar qui la fit sous la dictée de sa mère, la signa du nom de don Pedro de Najera, et et la fit signer de son propre nom par la main de la duégne, pour que les signatures ne fussent pas de la même écriture. Le même jour sur le soir, une barque légère, portant le pavillon parlementaire, partait pour la Basse-Terre, portant à M. d'Ogeron, gouverneur de la Tortue, la réponse de don Pedro de Najera et devant rapporter la réponse précise du Léopard. Au moment où elle aborda à la Basse-Terre, boucaniers et flibustiers se réunissaient dans le hatto de Mont-

bars, sorte de citadelle perchée sur les rochers au bord de la mer et entourée de profonds ravins, dans lesquels par les jours de gros temps, les vagues s'engouffraient avec un épouvantable fracas. Une étroite passerelle, jetée sur l'abîme, conduisait seule à la plateforme rocheuse, sur laquelle était assise la demeure du terrible écumeur de mers, et personne ne franchissait ce passage aérien qu'il ne se fit reconnaître par les engagés de l'Extremiteur, chargés de veiller à ce qu'aucun espion ne pénétrât dans l'enceinte réservée. Bien que la salle des délibérations fût de vastes dimensions, la foale attirée par la réputation de l'illustre chef était trop considérable pour que tous pussent prendre place à l'intérieur; il avait donc été décidé que la moitié seulement des frères emmatelottés, c'est-à-dire associés deux à deux, serait admise, le matelot favorisé par le sort ayant droit de signer pour lui et pour son camarade la charte-partie ou de refuser sa double adhésion.

(A suivre)

évêque de Marcolis et assistant de Mgr d'Herbomez.

La santé de Mgr d'Herbomez ne lui permettra certainement pas de venir au concile, mais il s'y fera remplacer par quelqu'un de son choix.

L'ouverture solennelle du concile se fera le 16 juillet au matin, mais elle sera précédée par des congrégations privées et générales.

Il est probable qu'une quarantaine de prêtres prendront part aux travaux de cette sainte assemblée.

(Le Manitoba.)

ANNONCES NOUVELLES

Dans la Cour Supérieure—Alphonse Bernier. Avis—L. Vankoughnet. Distribution de prix—P. E. Roy. L'expérience du Révérend Père Wilds.—Dr J. C. Ayer & Co. Quelques conseils. Tapis à bas prix—Glover, Fry & Cie. Département des robes et des manteaux. Etouffes à Robes et à Costumes—Behan Brothers.

CANADA

QUEBEC, 21 JUIN 1889

UNE REPONSE !

Avec quoi le gouvernement Mercier va-t-il payer les \$925,352 de déficit annoncé par M. Shehyn aux pages 40 et 43 de son discours budgétaire du 15 février 1889 ? ? ?

DES CONTRADICTIONS SCANDALEUSES

La loi des asiles

La conversion forcée

Replique à l'Electeur

L'Electeur semble fortement embarrassé pour défendre la conduite hypocrite et cauteleuse de M. Mercier, dans la question des asiles :

Go Vous reprochez, dit-il, à M. Mercier d'avoir modifié la loi des asiles après l'avoir approuvée en 1885. Mais vous savez bien que depuis 1885, l'épiscopat a dénoncé cette loi du gouvernement Ross. De plus, nos alliés conservateurs nationaux réclamaient ardemment certaines réformes. Comment peut-on reprocher à M. Mercier d'avoir prêté l'oreille à ces représentations et d'y avoir acquiescé ?

Nous ne reprochons pas à M. Mercier d'avoir modifié la loi des asiles. Nous lui reprochons d'avoir soufflé le chaud et le froid, d'avoir joué double jeu, d'avoir attaqué ses adversaires à propos d'une loi dont il était aussi responsable qu'eux, de s'être montré, en un mot, fourbe et déloyal.

Lorsque la loi des asiles de 1885 fut proposée par le gouvernement Ross, M. Mercier s'en déclara le partisan outré. Et parce que le gouvernement consentait à certains amendements demandés par les amis des propriétaires d'asiles, il accusa M. Ross et ses collègues de lâcheté. On a souvent cité ses paroles, nous croyons opportun de les citer encore :

J'ai dit comment je comprenais le devoir du gouvernement et combien je trouvais sa conduite illogique sur certaines questions en face de l'influence néfaste de certaine école sur le projet de loi des aliénés.

Tout le monde a compris que je parlais de cette école des ultramontains, toujours à cheval sur les principes, voyant des questions religieuses là où il n'y a que des questions politiques.

Nous avons compris le jeu de cette école qui était de continuer son travail avec un résultat connu pour dévouement. Lorsqu'on a parlé de politique, elle parlait de religion. Et le peuple, facile à égarer, voyait des questions religieuses là où il n'était question que de politique. On nous répondait par des préjugés, et dans bien des pays la conséquence a été la ruine de la foi.

On comprend maintenant que cette école ne lâchera prise que quand on aura réussi à la ridiculiser complètement. Le mouvement qui se fait contre le projet de loi des asiles est parti de cette école. Le gouvernement a commencé par reculer et à l'heure qu'il est nous sommes menacés d'une capitulation en règle.

M. le président, quels sont ceux qui se sont donnés pour mission d'exploiter la sensibilité des bonnes sœurs de St-Jean de Dieu ? Ce sont les adeptes de cette école. Quand je lis dans un journal qu'un moyen de loi que nous étudions, on va pouvoir faire des règlements opposés aux ordres du Pape quant à ce qui concerne la régie intérieure de cette communauté, n'ai-je pas raison de dire que c'est pousser l'absurde et le ridicule jusqu'à ses dernières limites...

J'espère que le gouvernement ne reculera pas devant les menaces de ces gens là et leur prouvera que l'influence de cette école est à jamais finie. (Débats 1885, p. 1247.)

Voilà quel a été le rôle de M. Mercier en 1885.

Le faisant l'écho du Dr Tuke, il a

dénoncé nos asiles. Sachant que les propriétaires d'asiles se plaignaient de violation de contrat, il a poussé à l'adoption de la loi ; il a même accusé le gouvernement de lâcheté, parce que celui-ci voulait amender la loi afin d'éviter ce reproche de violation de contrat.

Et aussitôt arrivé au pouvoir il injurie à propos de cette loi, ceux qui n'ont pas voulu aller aussi loin que lui en 1885. La presse à sa dévotion accuse ces hommes presque d'irrégularité. Pendant ce temps, M. Mercier fait le bon apôtre, se frotte benoîtement les mains, et roule des yeux de chatte mite en disant : Je ne connaissais pas les contrats en 1885. Il ne soupçonnait pas qu'il pourrait y avoir violation de contrat.

Vous ne saviez pas, vous ne soupçonniez pas... C'est pourtant vous qui en 1883 faisiez cette demande :

L'hon. M. Mercier.—J'ai l'honneur de proposer qu'une adresse soit votée à Son Honneur le lieutenant-gouverneur demandant de faire déposer sur le bureau de la chambre :

lo Copie des contrats actuellement en vigueur entre le gouvernement et les propriétaires des asiles de Beauport, de St-Jean de Dieu et de St-Ferdinand d'Halifax relativement à la garde, à la pension et à l'entretien des aliénés. (Débats, 1883, p. 297.)

Ces contrats furent mis devant la chambre, le 26 mars 1883.

C'est vous qui, en 1884, montriez la connaissance que vous aviez des contrats, lorsque vous disiez :

Dans le contrat avec les sœurs de Saint-Jean de Dieu, il n'est pas question de minimum, et cependant, ces bonnes sœurs n'ont pas à se plaindre... Le contrat de la Longue-Pointe est fait pour vingt ans jusqu'en 1895, à raison de \$100 par patient. Pourquoi cette différence de \$32. (Débats, 1884, p. 1491, 1492.)

C'est vous qui insultiez les propriétaires d'asiles qui se plaignaient de la violation de leur contrat en 1885. Vous disiez :

Hier, M. le président, on a vu sur nos pupitres un document manquant absolument de courtoisie.

Pourquoi ces messieurs de l'asile de Beauport n'ont-ils pas procédé en la manière régulière pour exposer leur grief, c'est-à-dire par la voie de la pétition ? Eux qui sont des entrepreneurs publics qui se gorgent aux dépens du trésor public, de quel droit peuvent-ils chercher à nous imposer ainsi leur volonté ?

Dans ce document on accuse le gouvernement de manquer à la parole donnée et au contrat existant.

Ce document n'a pas été mis officiellement devant la Chambre et elle ne devrait pas s'en occuper. Cependant vous verrez encore le gouvernement se croire obligé de céder devant ceux qui se plaignent. (Débats, 1885, p. 1236.)

Vous saviez donc ce qui en était, en 1885. Et votre excuse ne vaut rien

Dans cette question vous n'êtes que contradiction et inconséquence. En 1885, vous poussez le gouvernement à mettre la main sur le contrôle complet des asiles. En 1886 et 1887, vous faites les yeux doux aux propriétaires, vous nommez une commission chargée de remédier à tous les maux. Cette commission, ou du moins la majorité de ses membres, diffame nos hospices d'aliénés. En 1888, vous venez affirmer en pleine chambre le principe du contrôle du gouvernement sur le traitement médical. (Voir l'Electeur du 23 janvier dernier.)

C'est à cause de toutes ces tergiversations que nous accusons M. Mercier d'avoir trompé le peuple, et d'avoir joué dans toute cette affaire le rôle d'un fourbe.

Nous invitons l'Electeur à reproduire notre accusation avec les preuves que nous venons de donner, et nous abordons la septième réfutation de l'organe :

Toi Vous reprochez au gouvernement, dit-il, de chercher à convertir la dette provinciale, parce qu'il y a huit ans il était sous l'impression que la conversion n'était pas possible. Il s'agit d'un projet qui sauverait près d'un quart de million par année sur le service seul des intérêts. Si vous avez l'intérêt public en vue ne devez-vous pas vous réjouir et non vous alarmer, de voir M. Mercier revenu de ses appréhensions d'autrefois ?

On conviendrait que cette réponse peu élaborée ne demande qu'une rapide réplique. La voici :

Nous ne nous réjouissons ni ne nous affligeons des changements de front de M. Mercier ; nous le constatons simplement, et le faisons constater au peuple, pour établir que, sur toute la ligne, M. Mercier est un caméléon.

Il disait, en 1881 :

Si le gouvernement fédéral achète le chemin de fer du Nord, ce qu'il ne fera certainement pas, et qu'il le paie non

pas ce qu'il coûte, mais \$10,000,000, que ferons-nous de ces \$10,000,000 ? Nous ne pourrions pas racheter nos débetures, elles sont payables à époque fixe et nos créanciers sont assez satisfaits de nos posséder pour les conserver jusqu'à échéance. (Débats de l'Assemblée 1881, p. 854.)

Donc, M. Mercier proclamait alors que nous ne pouvions forcer nos porteurs de débetures à nous les remettre avant l'échéance.

Et, devenu premier ministre il a voulu essayer de prendre à la gorge les détenteurs de nos bons pour leur imposer la conversion forcée, c'est-à-dire le rachat avant l'échéance.

Si ce n'est pas là une flagrante contradiction, qu'est-ce donc ?

Publiez encore cet article, folliculaires ministériels, et répondez-y.

PETITE GAZETTE

Le gouvernement de la province a souscrit \$10,000 au fonds de secours des incendiés de St-Sauveur.

La Gazette de Montréal annonce que Sir Donald Smith, a été élu chancelier de l'Université McGill, à Montréal.

Le Courrier de demain contiendra plusieurs articles de collaboration spéciale, entre autres la Légende inédite du Lac Caché, par M. le Dr Taché, et la relation d'une découverte archéologique de haute importance dans le domaine de l'histoire religieuse du Canada.

En compulsant les statistiques criminelles pour l'année 1887, le Daily Telegraph de St-Jean, Nouveau-Brunswick, dit avoir acquis la preuve que les habitants de langue française au Canada étaient plus paisibles et plus vertueux que la population de langue anglaise.

Les grandes entreprises accomplies depuis 1854, dans les provinces unies et dans les provinces confédérées, depuis 1867, ont ouvert au commerce canadien des horizons nouveaux.

Nos canaux font du Saint-Laurent la plus belle voie maritime qu'il y ait au monde. L'élargissement de nos canaux a fait affluer chez nous le commerce de l'Ouest et maintenant nous faisons une énorme compétition au commerce de transport de la république voisine, pour le plus grand avantage du commerce canadien.

Un journal du Nouveau-Brunswick — le Moniteur Acadien — fait ressortir les avantages qui découlent de la mise en opération de la Ligne courte.

Par l'arrangement d'été des trains la distance de Montréal à Moncton est franchie en 23 1/2 heures, c'est-à-dire en six heures de moins qu'autrefois, et seulement 2 1/2 heures de plus que par la Ligne Courte. La distance de Montréal à Moncton par la Ligne Courte est de 370 milles ; par l'Intercolonial et le Grand Tronc, 672 milles. Les journaux du matin de Montréal nous arrivent maintenant le lendemain de leur date de publication, par voie de la Ligne Courte. C'est un gain de 24 heures.

Le gouvernement de Québec a nommé un comité composé de M. Laflamme, C. R., de l'hon. M. Lynch, C. R., M. C. A. Geoffrion, C. R., et M. James McShane, pour consulter les bureaux sur l'opportunité d'ajouter une nouvelle aile au palais de justice à Montréal.

Il serait question de raser la vieille église de la rue Saint-Gabriel et de bâtir sur son site un édifice de trois ou quatre étages qui devra renfermer la bibliothèque du bureau. La Cour d'Appel siègerait dans le nouvel édifice pour être à proximité de la bibliothèque.

Une salle d'audience serait faite de la chambre actuelle de la bibliothèque.

LE MONUMENT-CARTIER

Mairie de St-Malo (Ile-et-Vilaine)

Saint-Malo, 6 juin 1889.

Le maire de la ville de Saint-Malo a adressé à M. Ernest Gagnon, secrétaire du comité du monument de Jacques-Cartier, la lettre suivante : Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre gracieuse invitation d'assister à l'inauguration du monument du Malouin Jacques-Cartier, à Québec. Je me suis empressé de communiquer votre

lettre au conseil municipal qui, à cette occasion, a renouvelé l'assurance de ses sympathies pour les habitants du Canada.

Je regrette que la distance ne me permette pas d'assister en personne à la touchante cérémonie destinée à perpétuer le souvenir d'un des plus glorieux enfants de la cité Malouine, mais vous pouvez être assuré que le conseil municipal, ainsi que la municipalité, s'associent de tout cœur à la manifestation en l'honneur de notre compatriote, et que, le jour fixe pour cette inauguration, les villes de St-Malo et Québec seront unies dans une même pensée ; Jacques-Cartier, le découvreur du Canada !

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma sympathique considération. Le Maire, conseiller général de l'Ile-et-Vilaine. (Signé) LOUIS MARTIN.

Le révérend M. Provençal (Joseph-André), curé de St-Césaire, diocèse de St-Hyacinthe, décédé le 16 juin courant appartenait à la Société d'une messe, section provinciale.

C. A. MAROIS Ptre.

Secrétaire.

Archevêché de Québec, 21 juin 1889.

Nous aimerions à avoir des nouvelles d'un certain petit scandale, qu'on appelle le scandale Raynar.

BOULANGER EN EXIL

Saint-Philippe de Neri

Le Prince de Galles

Académie française

Fêtes en Allemagne

Élu à l'Académie

Paris, 19.—M. Armand Gauthier, le chimiste analyste bien connu, a été élu membre de l'Académie pour remplacer M. Chevreuil.

Un nouveau journal boulangiste

Paris, 19. Un nouvel organe boulangiste est sur le point de voir le jour. Ce sera le Journal des Grands Paris. Au nombre des écrivains qui y contribueront seront MM. Naquet, de Cassagnac, Rochefort, Cornely, Laguerre, Megar, D'Ornano, Laisant et Cherisse.

La marine française

Paris, 19.—A la chambre des députés hier M. Roche a proposé qu'un crédit de 915,000 francs fut voté pour achever les vaisseaux de guerre actuellement en construction. L'amiral Krantz a répondu que cette somme ne serait pas suffisante. Il a dit qu'il faudrait faire un effort sérieux pour mettre l'armée navale française sur un pied d'égalité avec celles des autres puissances de l'Europe. Le gouvernement demandera sous peu un crédit de 50,000,000 à 60,000,000 de francs aux mêmes fins.

Le fondateur des Oratoriens

Rome, 19.—Les sociétés catholiques de cette ville demanderont la permission des autorités civiles pour ériger un monument à saint Philippe de Neri, l'apôtre de Rome et le fondateur de la congrégation de l'Oratoire. Ce saint vécut de 1515 à 1595.

Ce mouvement de la part des catholiques est pour protester contre l'érection du monument à l'hérétique Bruno.

Les fêtes du VIIIe centenaire

Dresde, 19.—Le roi du Portugal et grand nombre d'autres royalistes sont arrivés en cette ville pour assister aux fêtes du 8e centenaire. Le parlement avant hier a présenté au roi la somme de \$750,000 au nom du peuple, comme gage d'amour et de loyauté. 500 officiers de l'armée ont paradé devant leurs majestés dimanche dernier. L'enthousiasme du peuple est à son comble.

Le programme d'hier comprenait une grande revue de l'armée. L'empereur Guillaume marchait à la tête des troupes. Ensuite l'empereur a assisté au dévoilement de la statue de feu le roi Jean et à la grande fête militaire. L'empereur est retourné à Berlin le soir même.

Boulangier en exil

Londres, 19.—Ceux qui, plus tard, rechercheront les causes de la décadence du boulangisme diront probablement que l'indifférence inattendue du peuple anglais pour le général lui a porté un coup funeste. Boulangier et son parti auraient préféré sans doute quelques petites persécutions à l'inattention complète dont ils ont été l'objet. Comme le prince de Galles avait dit qu'on ne devait pas s'occuper de Boulangier, on pouvait s'attendre à le voir laissé de côté par la société anglaise. Quoique le général ait subi son isolement à Londres avec une résignation philosophique louable, il n'en est pas moins vrai qu'il a souffert cruellement du mépris avec lequel il a été traité.

Le prince de Galles à Paris

Londres, 19.—Le prince de Galles s'est montré aux Parisiens sous le nouveau jour d'un père de famille et a été fort acclamé. Le prince, la princesse et leur famille ont été l'objet d'une curiosité sympathique de la part des Parisiens. Le 8 juin, à minuit, les touristes sont arrivés à Paris. Le 15 juin, ils sont partis pour Londres. Dans l'espace de sept jours, ils ont vu tout ce qu'il y avait à voir dans la capitale de la France. Ils ont étonné les Parisiens par la quantité de choses qu'ils ont trouvées moyen de voir.

Lundi matin, le prince se rendit à

l'église et se montra très affable vis-à-vis du marguillier de la nouvelle chapelle Victoria. Il fit ensuite son apparition, comme un météore, à différents endroits : sur diverses plate-formes de la tour Eiffel, au théâtre, à l'Opéra, au cirque, à l'hippodrome, à l'Institut Pasteur, aux courses d'Auteuil, où il perdit beaucoup d'argent. De fait, partout où on allait, la semaine dernière, on était certain de rencontrer le prince, ou la princesse et ses enfants, ou toute la famille. Leur visite à Paris a laissé d'excellentes impressions.

Depart d'un navire de guerre pour Haïti

Washington, 19.—La corvette Kearsarge, de la marine des Etats-Unis, est partie de l'arsenal maritime de Brooklyn pour Haïti, portant le pavillon de l'amiral Gherardi, et ayant à bord un équipage de trois cents hommes. Ce n'est pas sans appréhension que matelots et officiers s'embarquent pour Haïti dans cette saison, qui est la saison des pluies, et par conséquent de la fièvre jaune. Les mesures les plus rigoureuses sont prises pour garantir autant que possible la salubrité du navire contre une contagion semblable à celle dont ont été infectés l'hiver dernier le Boston et le Ventic dans les mêmes parages. L'impression produite sur les équipages par ces malheureuses expériences est telle que dernièrement, quand il a été question que le « Boston » retournât à Haïti, les désertions ont commencé à se multiplier au point qu'il a fallu ancrer le navire dans la rivière de l'Est pour retenir les matelots à bord. Le « Boston » ayant reçu une autre destination, il a été appelé à l'arsenal.

La marine du commerce a aussi beaucoup de peine à retenir des équipages pour les voyages des Antilles dans cette saison. On paye ordinairement les matelots pour la navigation des côtes à raison de \$16 ou \$17 par mois. Il faut payer aujourd'hui \$22 pour aller à Haïti.

Echos & Nouvelles

Mort subitement à la prison

Une vieille vagabonde, du nom de Marguerite Fischer, est morte subitement à la prison, mercredi soir. La défunte était âgée de 66 ans.

Une enquête sera tenue, cet après-midi, à 2 hrs., par le coroner Belleau.

Le 9e bataillon

Le lever que les officiers du 9e bataillon doivent donner lundi après-midi à l'Académie de musique, de 4 à 6 heures, en l'honneur de leurs frères d'armes du 65e, promet d'être une brillante affaire. Les invitations ont été lancées hier—huit cents environ.

La grande church parade de nos deux excellents bataillons canadiens sera donnée dimanche matin à la Basilique, à huit heures et demie, où une messe sera dite par l'aumônier du 9e ou du 65e bataillon.

Les pires maladies du sang sont guéries par la Salsepareille d'Ayer. Les effets en sont immédiats.

Nouvelles religieuses

Dimanche prochain, au salut solennel qui sera chanté à la Basilique et auquel assisteront le 65e et le 9e bataillons, l'Union Musicale chantera l'Inflammatus du Stabat de Rossini : solo par Mme Ephrem Chouinard.

Mardi et mercredi matin, ont été chantés, à l'église de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance à Lévis, deux services, le premier pour le repos de l'âme de feu M. George Couture, bienfaiteur de cette communauté, le deuxième pour le repos de l'âme de feu Mgr J. D. Déziel.

Un grand nombre de personnes de Lévis s'étaient fait un devoir d'assister à ces cérémonies funèbres.

Le 65e bataillon

Les derniers arrangements en rapport avec le voyage du 65e bataillon à Québec à l'occasion de la St-Jean-Baptiste sont faits.

Le bataillon plantera ses tentes en arrière du manège militaire dans lequel M. Boulet, propriétaire de l'hôtel du Lion d'Or, servira les repas aux 260 officiers et soldats du régiment qui terminera à Québec ses exercices annuels.

Dans nul autre remède pour le sang, les résultats des progrès de la science n'ont été si constamment utilisés, que dans la Salsepareille d'Ayer.

Université Laval

Les examens sont terminés mardi à l'école de médecine. Les messieurs suivants ont passé avec succès l'examen final. Antonio Brassard, Pierre Trudel et Philippe Lord.

Ont passé avec succès l'examen primaire : MM. J. C. Gustave Bacon, Pierre Boisseau, Alfred Cattelier, Téléphore Caron, Geo. Cloutier, J. B. Dufresne, Léon Côté, Germain Laberge, Jos. Laerte, Auguste Paradis, Sylvio Pelletier, Geo. Roy, Thos Philippe Roy, Jos. Thos. Toutant, Edouard Lebel et Walter Anthony Strapp.

Bénédictin d'une bannière

A quatre heures, hier après-midi, il y a eu salut solennel à la chapelle Notre-Dame de Lourdes de Saint-Sauveur, et bénédiction de la splendide bannière récemment acquise par la congrégation des hommes de cette paroisse.

Mgr Marois officiait, assisté du R. P. Valiquette, diacre, et du R. P. Forget Despatiss, sous-diacre.

Le sermon de circonstance, sur Les privilèges de Marie, a été fait par M. l'abbé Pampalon.

Anniversaires

Mercredi était le cinquante deuxième anniversaire du couronnement de Sa Majesté la reine Victoria.

C'était mercredi le vingt-deuxième

anniversaire de l'exécution, ou plutôt du meurtre de l'empereur Maximilien qui, trahi par le traître Lopez, fut fusillé à Queretaro, d'après les ordres du président Juárez.

Personnel

M. H. Beemer est de retour en ville depuis mardi.

M. W. M. Brackett, un artiste de Boston, est à Québec, en route pour le lac Marguerite.

L'hon. M. Mowat accompagné de madame et mademoiselle Mowat, est parti pour l'Europe hier par le vapeur Parisian de la ligne Allan. Il passera environ deux mois de l'autre côté de l'Atlantique et visitera l'Exposition universelle.

Accident fatal

Un accident qui a coûté la vie à un homme est arrivé, mercredi après-midi, à bord de la barque « Einar Tambraksjelver », en chargement au bassin-Louise. Un journalier du nom de Thomas Murphy placé dans le sabbord de la barque, était occupé à recevoir le bois, lorsque tout-à-coup, un gros plançon soulevé par un palan, vint frapper le pan écrasant la tête du malheureux Murphy qui mourut presque instantanément.

Le défunt fut transporté à sa résidence, 53, rue Ste-Julie. Il était âgé de 50 ans.

Le coroner Belleau a été notifié du fait et tiendra une enquête ce matin, à 9 heures.

Enquête de coroner

Le cadavre du petit garçon Lelièvre, qui s'est noyé vendredi soir dans la Rivière St-Charles, au pied de la rue Dorchester, en vidant une pailasse, a été retrouvé mardi l'après-midi à une certaine distance plus haut, par MM. J. B. et Alfred Barilbauf.

L'enquête tenue mercredi par M. le coroner Belleau, il a été dit que la mère de l'enfant ne l'avait chargé que de porter la pailasse à un certain endroit pour la faire vider par une autre personne. Au lieu de cela, il est monté sur un amas de vidange au bas duquel il a roulé en vidant sa pailasse.

Deux enfants nommés Turcotte et Dufresne, qui jouent tous les jours à cet endroit dangereux et qui étaient avec lui, ont essayé de le secourir, mais pouvant réussir ils ont appelé M. Louis Roberge, marchand de bois, mais celui-ci n'a pas été plus heureux dans sa tentative.

Les jurés ont rendu le verdict « noyé accidentellement ».

Ordinations

—Dimanche prochain, le 23 courant, à 7 heures a. m., aura lieu, à St-Joseph de Lévis, par Son Eminence le Cardinal Taschereau, l'ordination des Révérends MM. O. Cloutier et Bourassa, diacres.

Le Rév. M. O. Cloutier dira sa première messe, lundi prochain, dans l'église Notre-Dame de Lévis.

—A Rimouski, le 30 mai, Mgr J. Langevin, conféra dans la chapelle de l'Évêché, l'ordre sacré du Sous-Diaconat, à M. l'abbé C. P. O. Bernier, du Séminaire de Rimouski. Le lendemain, 1er juin, il lui conféra le Diaconat, et le 2 juin, à la chapelle des Sœurs de la charité, il l'élevait à la dignité sacerdotale.

Le Rév. M. Bernier a dit sa première messe, le quatre juin, à St-Jean-Baptiste de l'Ile-Verte.

Nous souhaitons au jeune lévite beaucoup de bonheur et le parfait rétablissement de sa santé.

A St-Gervais de Bellechasse

Dimanche dernier, M. Faucher de St-Maurice, donna une conférence à St-Gervais de Bellechasse. Le Révd. curé Gingras présidait, et la fanfare de la paroisse, sous la direction de M. Arcadius Fortin et du docteur Paradis, fit entendre les airs choisis de son répertoire.

Le conférencier avait pris pour sujet : « Louis Turcotte et l'histoire du Canada sous l'union ».

M. le curé a vivement félicité le conférencier et l'a remercié au nom de la paroisse, puis les musiciens sont allés s'installer M. Faucher de Saint-Maurice, chez M. le notaire Mackenzie.

La fanfare de St-Gervais, se compose de vingt cinq musiciens, présidés habituellement par M. Arcadius Fortin. Ils sont sous la direction du docteur Paradis.

Trouvailles

M. F. X. Berlinguet, architecte, est à faire construire une allonge à la maison qu'il habite rue St-Jean. En ce faisant les ouvriers ont trouvé un boulet de canon et une baïonnette, vieux modèle. Ces reliques de la guerre entre la France et l'Angleterre au Canada seront soigneusement conservées par M. Berlinguet.

Une autre trouvaille a été faite dans la maison que la corporation a achetée de MM. Stanley dans le but d'élargir la rue St-Jean. Entre planchers plusieurs sime de 1600 et frappés à l'effigie de Henri IV, roi de France. Ces pièces sont en la possession de M. Berlinguet.

Cadavre identifié

Avant-hier, Delle Dion, de Sorel, est venue à Québec, afin de réclamer du coroner Belleau, le cadavre de l'inconnu qui a été trouvé vendredi dernier au quai du Cap Santé, et dont la description a été publiée par la presse.</

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades.

Toux persistante guérie. En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil.

Group - Écoutez une Mère. Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup, sa respiration devint si pénible qu'il semblait prêt de mourir, il étouffait.

Bronchites. Je souffrais depuis huit ans de bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, guérit le mal.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

Le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou tétrés, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur chataine ou noir foncé, ainsi qu'on le désire.

Elle arrête la chute des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et malade. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu.

M. C. P. BROUEN écrit de Kirby, O., 2 Juillet, 1882: "L'autonomie de mes cheveux commença à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chute des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

M. W. BOWEN, Propriétaire de l'Arthur (Ohio) Enquirer, dit: "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La Vigueur est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBANKS, le chef de la célèbre "Famille Fairbank", Vocaliste Écossais, écrit de Boston, Mass., 6 Février, 1880: "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse - une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESOTT, écrivant de Elm Street, No. 28, Charlestown, Mass., 14 Avril 1882, dit: "Il y a deux ans, j'ai perdu la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, continuant à pousser, devint un succès et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux aussi doux et vigoureux qu'il y avait de cheveux avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je n'en sers de temps en temps comme article de toilette."

MME. O. A. PRESOTT, écrivant de Elm Street, No. 28, Charlestown, Mass., 14 Avril 1882, dit: "Il y a deux ans, j'ai perdu la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, continuant à pousser, devint un succès et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux aussi doux et vigoureux qu'il y avait de cheveux avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je n'en sers de temps en temps comme article de toilette."

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Dernière Edition

PLUS PAUVRE QU'AVANT!

L'Électeur de mardi consacrait une demi-colonne à nous dire où logeait M. Pacaud quand son parti était dans l'opposition, que le prix de son loyer était beaucoup plus élevé dans ce temps-là, et qu'il allait bien plus souvent à New-York qu'à présent.

Puis il ajoutait candidelement: Le public respectable sera probablement très péniblement surpris de voir un journaliste forcé de faire de pareilles confessions.

Sablons M. Pacaud! toujours le même! désintéressé comme pas un homme et toujours prêt à sacrifier son intérêt personnel devant l'intérêt commun.

Si M. Pacaud trouve que l'existence est moins douce maintenant que n'abandonne-t-il la vie publique? Nous n'avons pas mission de parler au nom du parti libéral, mais nous connaissons bon nombre de libéraux à qui la disparition de M. Pacaud ne ferait pas verser de larmes.

Sublime M. Pacaud! toujours le même! désintéressé comme pas un homme et toujours prêt à sacrifier son intérêt personnel devant l'intérêt commun.

Si M. Pacaud trouve que l'existence est moins douce maintenant que n'abandonne-t-il la vie publique? Nous n'avons pas mission de parler au nom du parti libéral, mais nous connaissons bon nombre de libéraux à qui la disparition de M. Pacaud ne ferait pas verser de larmes.

L'ASSEMBLEE DE ROUEMONT

Parlant de cette assemblée, l'Électeur d'avant hier disait que c'était immense succès et qu'elle était destinée à avoir un grand retentissement. Puis il ajoutait qu'avant de terminer cette assemblée, deux résolutions avaient été adoptées, l'une approuvant la conduite en chambre de M. Lareau, et la seconde exprimant une entière confiance dans le gouvernement de Québec.

Vraiment, si M. Mercier a lu cela, il a dû faire un peu la grimace, en voyant la première des résolutions. On se rappelle, en effet, qu'à la dernière session, la fameuse affaire des \$31,000 de M. Beausoleil est encore revenue sur le tapis.

Notre ami M. Leblanc, député de Laval, proposa le 12 mars dernier, une motion de non-confiance pour blâmer le gouvernement de n'avoir pas obligé M. Beausoleil à rendre compte dans cette affaire. M. Lareau, le député de Rouville, vota pour cette motion qui était un vote de non-confiance direct contre le gouvernement.

M. Mercier, qui ne pardonne guère à ceux de ses amis qui se montrent un peu recalcitrants, bouda longtemps M. Lareau pour ce vote qu'il doit encore avoir sur le cœur. Evidemment cette résolution passée à l'assemblée de Rougemont n'a pas dû lui faire plaisir.

Encore un petit soufflet, M. Mercier! Heureusement qu'il a la peau dure le grand adidou!

La distribution des prix, diplômes médailles, a eu lieu, hier soir, au Vieux-Château. L'honorable M. Ouimet, surintendant, présidait la séance, ayant à ses côtés, M. l'abbé Rouleau, principal de l'École, Mgr Tétu, M. l'abbé A. A. Blais, M. l'abbé Laflamme, l'honorable M. Garneau, l'honorable M. Flynn, Ernest Gagnon, et plusieurs autres institutions religieuses et laïques, ainsi qu'un grand nombre de dames.

La musique, le chant et la déclamation ont eu d'heureux interprètes. M. Gustave Gagnon dirigeait la partie musicale. M. Paul Garrigue a fort égayé l'auditoire dans la récitation qu'il a faite de la fable du Loup et de l'agneau. Il a été d'un comique achevé.

Plusieurs élèves ont obtenu des diplômes d'académiciens et d'écoles modèles avec distinction et même avec grande distinction. C'est la première année que l'on diffère de la sorte les diplômes suivant le mérite plus ou moins grand des gradués.

M. le surintendant a répondu longuement à l'adresse que lui ont présentée les élèves à la fin de la séance. Il a payé un large tribut de reconnaissance à Sa Grandeur Mgr Bégin

qui a consacré quatre années de sa vie à la direction de l'École.

Les élèves qui ont obtenu les plus grandes distinctions sont MM. O. Pagé, J. Gauthier, Charles Pelletier et Prudent Vallée.

Personnel

Le r. l'aché, ancien député-ministre d'agriculture à Ottawa, est en cette ville.

M. E. Lafontaine, député de Naperville au local, est à Québec.

A l'Université-Laval La distribution des prix aux élèves du Séminaire et la collation des diplômes aux élèves de l'Université, ont lieu cet après-midi, dans la salle des promotions de l'Université-Laval.

Un cadavre Le Dr Lucien Morcau, député coroner de Lotbinière, a tenu une enquête lundi dernier, sur le cadavre d'un inconnu trouvé flottant dans le canal du fleuve, à Leclercville, par MM. Vital Carrier, Jos. Bégin, Alphonse Ruel et Adjour Duquet, de l'équipage du remorqueur Boston.

Fermeture des magasins Les marchands de marchandises sèches et de quincaillerie dont les noms suivent ont consenti à fermer leur établissement, le 24 juin prochain: La compagnie Chiniq, P. Garneau frères et Cie, H. G. Scott et Co, Jos. Hamel et Cie, Rinfret et Marcotte, J. B. Bédard et frère, Jos. Amyot et frère, Caverhill, Kiscock et Binnore, John A. Paterson et Co, Gauvreau, Pelletier et Cie, E. Langlois, Thibaudreau frères et Cie, W. McLimont et fils, McCall, She-hyn et Cie, Beaudet, Lefavre et Garneau, Lemieux et Noël, W. Doyle, Chs. Laveau, J. P. Dery, La Compagnie Française d'importations.

Les épiciers en gros sont aussi décidés à fermer leurs établissements ce jour-là. Nous espérons que tous les marchands détaillants de Québec et de Lévis, suivront l'exemple patriotique de leurs confrères et fermeront leurs établissements, le 24 juin, afin de permettre à leurs employés d'assister à la célébration de notre fête nationale.

Distribution de prix LA DISTRIBUTION DES PRIX au Petit Séminaire aura lieu VENDREDI, le 21 courant, à 1 heure P. M., et sera suivie de la sortie des élèves.

P. E. ROY, Préf. des études. Québec, 17 juin 1889-5fs

COMPAGNIE DE NAVIGATION RICHBLIBU ET D'ONTARIO QUEBEC ET MONTREAL. Le steamer QUEBEC, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon les MARDI, JEUDI et SAMEDI.

Le steamer MONTREAL, capitaine L. H. Roy, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel, départ de Québec. A 5 heures P. M. ENTRE MONTREAL ET TORONTO

Les steamers voyageant entre ces ports quitteront tous les jours (les dimanches exceptés) le Bassin du Canal, à 10 heures du matin, et Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure, à midi, et par le train de 5 heures de l'après-midi, pour le Côteau Landing, Kingston et Toronto.

Ces steamers arrêtent aussi en montant et en descendant, à Alexandria Bay, Parc des Mille-Îles, Round Island et Clayton.

LA LIGNE DU SAGUENAY ENTRE Québec et Chicoutimi

Le vapeur UNION, capitaine Lecours, partira du quai Saint-André à 7 h. 30 a. m., tous les MERCREDIS et SAMEDIS arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Haies et Chicoutimi.

Le steamer ST-AUBERT, capitaine Barras, partira du quai St-André à 7.30 A. M. les MARDIS et VENDREDIS arrêtant à la Baie St-Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac, Baie des Haies et Chicoutimi.

Pour la commodité des personnes, à partir du 1er juillet au 15 septembre un steamer quittera Québec pour Murray Bay tous les lundis, à 10 heures A. M., et pour retourner, quittera Murray Bay, le Mardi, à 7 heures A. M. pour Québec.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montréal, au bureau de La Compagnie Quai Napoléon et pour la ligne du Saguenay au bureau sur le quai St-André, et aussi au bureau des billets de R. M. Stocking, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.

JULIEN CHABOT, gérant-général. L. H. MYRAND, Agent. Québec, 21 juin 1889. 995

AVIS. AVIS est par le présent donné que toutes communications relativement aux affaires concernant le Département des Affaires des Sauvages doivent être adressées à l'honorable E. Dewdney comme surintendant des Affaires des Sauvages, et non comme Ministre de l'Intérieur, ou au sous-secrétaire. Tous les officiers de ce Département devront adresser leurs lettres officielles au sous-secrétaire.

L. VANKOUGHNET, Député Surintendant Général des Affaires des Sauvages. Département des Affaires des Sauvages, Ottawa, 11 mai 1889. Québec, 17 mai 1889-26fs 997

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC.

Ancienne maison METHOT fondée en 1808.

Fabricants de clous et de Moulanges et Marchands de Fer

FOURNISSEURS ORDINAIRES DES FABRIQUES ET DES Institutions religieuses et d'éducation

Successeurs de BEAUDET & CHINIC

COMMERCE de GROS et de DETAIL.

PROPRIETAIRES DES MAISONS SUIVANTES:

CLOUTERIE VENTADOUR Beauport

FABRIQUE DE MOULANGES rue de la Chapelle, St-Roch

ENTREPOT DE GROSSE QUINCAILLERIE

LERIE ET DE CHARRONNAGE rue des Sœurs, Basse-Ville

BUREAUX ET MAISON DE VENTE pied de la cote de la Montagne

Stock universel et complet. Marchandises de qualité supérieure. PRIX SANS PRECEDENTS A QUEBEC! Québec, 30 avril 1889-Jan. Téléphone: 48. 980

CREDIT PAROISSIAL C. B. LANGTOT, 1664, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, P. O. IMPORTATEUR ET FABRICANT d'Ornements d'Eglises et de statues religieuses, Calices, Ciboires, Chandeliers, Etc., Chasubleries, Merinos, Says, Etc., VINS DE MESSE et surtout le VIN "d'Arthese" importé spécialement pour l'usage du clergé et approuvé par l'archevêque de Montréal.

CE VIN qui a un goût délicieux et un peu sucré est reconnu bien supérieur par ceux qui s'en sont servi. C. B. Langtot. Québec, 17 mai 1889-Jan 982

Frechon, Lefebvre & Cie 1645, Rue Notre-Dame; Montréal FABRICANTS d'Ornements d'Eglises et de Statues Religieuses! Vases sacrés—Garnitures d'autel—Lustres à cristaux—Chasubleries—Soiries—Linges d'églises

Nouvelles importations de Merinos, Say et Coton à tablier pour communautés religieuses!!! Soutanes faites sur mesures... VINS DE MESSE... CIERGES ET HUILE D'OLIVE... Une Spécialité Québec, 1er mai 1889-Jan. 983

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUEBEC Le SS. "MIRAMICHI" Capt. A. Baquet QUITTERA QUÉBEC, MARDI, le 25 JUIN, à 2 h. P. M., pour POINTE AUX PÈRES, GASPÉ, MALBAIE, ONTARIO, PICTOU, CHARLOTTE-TOWN et PICTOU, arrêtant à tous les ports intermédiaires, excepté à la POINTE AUX PÈRES, pendant quelques heures pour permettre aux passagers d'aller à terre. Excellente accommodation pour les passagers. Les consignataires sont priés de marquer au long l'endroit où ils envoient leurs marchandises, afin d'éviter les erreurs dans le déchargement. Pour le fret et le passage, s'adresser à ARTHUR AIERN, Secrétaire, Quai Atkinson. R. M. STOCKING, Agent des passagers, En face de l'hôtel St-Louis. Québec, 2 Mai 1889 984

Le "Courrier du Canada"

Est en vente chez MM. F. Bédard, tabaciste, rue et faubourg St-Jean; Filteau, Libraire, rue Buade, Haute-Ville; Drouin et Frère, rue St-Joseph, St-Roch.

Université Laval

LA COLLATION solennelle des diplômes aura lieu VENDREDI, le 21 COURANT, A DEUX HEURES ET DEMIE P. M., dans la salle des promotions. J. C. K. LAFLAMME, Sec. U. L. Québec, 14 juin 1889.—8fs. 1005

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS.

Aussi: Instruments de fabriques canadiennes, TELS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS: HEINTZMAN & CIE, WM. BELL & CIE, MASON & RISCH, DOMINION & CIE, Etc.

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine.

MACHINES A COUDRE: New Williams, et Davis, à entraînement vertical.

Aussi: COFFRES DE SÛRETÉ (Sûtes) VITRINES (Show Cases) 219, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec. Téléphone: Boite 278 Québec, 16 janvier 1889-Jan 921

Tapis à bas Prix! Prelarts à bas Prix! Rideaux à bas Prix!

Un assortiment de choix des dessins les plus nouveaux et des meilleures valeurs, OFFERTES EN VENTE!

Tapis Tapisserie 28c ou 26½ net. Tapis Tapisserie 37c ou 35c net. Tapis Tapisserie "Patrons de choix" 50c ou 47½ cts net. Tapis Tapisserie "Nouveaux dessins" 75 cts ou 71 cts net.

Tapis Tapisserie de Crossley les meilleurs quai lités avec bordure et aussi pour escalier pour appartement. Meilleures Tapis de Brussels Nouvelles Couleurs. Rideaux en Dentelle depuis \$1.10 la paire net. Nouveaux Rideaux en Tapisserie, Chenille autre. Etouffe à Rideau "Rayures de fantaisie" 54 Ponces de large 40 cts, 62 et 80 cts. Rideaux en Canvas de fantaisie 54 Ponces de large 18 cts et 20 cts beaucoup en bas des prix réguliers. Prelarts anglais à très bas prix 18 pes, 22 pes, 27 pes, 36 pes, 72 pes et 144 ponces de largeur.

GLOVER, FRY & CIE. Québec, 7 juin 1889-957

DÉPARTEMENT DES ROBES ET DES MANTEAUX!

Robes, Jerseys pour enfants nouvelle coupe depuis \$1.50 à \$9.00. Nous les recommandons fortement comme étant les plus utiles et les plus à la mode.

Robes pour Dames, en Coton et en Zephyr \$2.15 à \$7.50. Robes de matin en flanelle depuis \$4.25 à \$10.00. Manteaux imperméables pour Enfants \$1.85. Un nouvel arrivage par le Parisien de nos manteaux imperméables pour Dames, depuis \$2.00 à \$10.00.

GLOVER, FRY & CIE. Québec, 7 juin 1889 957

Pilules d'Holloway

Le dérangement du foie est une des causes les plus efficaces des maladies dangereuses, et la source la plus prolifique de ces mélancholies qui sont pires que la mort. Quelques doses de ces fameuses Pilules agissent en chassant les mauvaises humeurs, et les attaques de nerfs occasionnées par la chaleur, l'air impur, ou l'excitation. La constitution la plus délabrée peut tirer bon parti des Pilules d'Holloway, qui régularisent l'action désordonnée, accroissent l'énergie des facultés intellectuelles, revivifient la mémoire. En étudiant attentivement les instructions pour prendre ces Pilules et en les mettant en pratique, le plus défrayant deviendra bientôt sûr d'une guérison complète.

AVIS AUX MÈRES

Le "syrup calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt-cinq cents la bouteille. Québec, 9 mai 1889. 992

CANADA, DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC. No 1506.

Dame CAMILLE COUFURE, épouse commune en biens de JOSEPH SAMSON, cultivateur de la paroisse de St-Charles, comté de Bellechasse, diocèse autorisé à ester en justice, dans la présente instance, Demanderesse,

JOSEPH SAMSON, de la paroisse de St-Charles, comté de Bellechasse, cultivateur, Défendeur.

UNE action en séparation de biens a été prise en cette cause le SIX DE JUIN courant. Québec, 18 juin 1889.

ALPHONSE BERNIER, Procureur de la Demanderesse. Québec, 19 juin 1889-Jan. 1007

Compagnie de Navigation à Vapeur de Détroit et Cleveland A MACKINAC VOYAGES DE L'ÉTÉ Steamers Palais. Taux modérés QUATRE VOYAGES PAR SEMAINES ENTRE Détroit, l'île Mackinac, Petosky, Saül Ste-Marie, et les Ports du Lac Huron

Tous les jours ENTRE DÉTROIT ET CLEVELAND Voyages spéciaux le Dimanche en juin, juillet, août et septembre

DOUBLE LIGNE QUOTIDIENNE ENTRE CHICAGO ET ST-JOSEPH, MICH.

On peut obtenir nos PAMPHLETS ILLUSTRÉS et les Billets d'Excursion de l'Agent des Billets ou en s'adressant à E. B. WHITCOMB, G. P. A., Détroit, Mich. Compagnie de Navigation à Vapeur de Détroit et Cleveland. Québec, 27 avril 1889-789

A vendre.

LE MAGNIFIQUE MOULIN à construire sur la RIVIERE BA TISCAN, l'endroit qui sépare la paroisse de Ste-Geneviève de celle de St-Narcisse, dans le comté de Champlain. Ce moulin est en bon ordre et nu par un pouvoir d'eau des plus puissants. Il est pourvu des meilleures améliorations, et donne les plus complètes satisfactions sous tous rapports. Conditions libérales. S'adresser sur les lieux EDOUARD MATHON, Québec, 8 février 1888. 704

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

Chemins de Fer du Pacifique Canadien

Départ de Québec

Train express à 1.30 p. m.

Train Express à 10.05 p. m.

Le train du dimanche part de Québec pour Montréal à 1.30 heures p. m.

Québec et Lac St-Jean

Départ de Québec

8.10 a.m.—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.04 p. m., et à Roberval à 5.35 p. m.

Arrivée à Québec

6.50 a.m.—Express direct part de Roberval à 9.00 p. m. tous les jours, (excepté le dimanche) pour Québec, y arrivant à 6.50 a.m.

Grand-Tronc

2.60 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

Train du soir

8.00 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest et l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

Chemins de Fer Intercolonial

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS Pour la Riv. du Loup et Dalhousie (Express local) 7.30

Québec-Central

Express—quitte Lévis à 2.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m. et à New-York, 11.40 a. m.

Lignes de Steamers

Ligne Allan

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les lundis, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle.

Compagnie des Ports du Golfe

Le Miramichi partira de Québec mardi, le 25 juin, à 2 h. p. m., pour Pictou, arrêtant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown.

Bateaux à Vapeurs

Québec et Lévis

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les 10 minutes. Prix 6 cents pour chaque passage.

Traverse de Québec à Lévis

Intercolonial

Table with columns for Québec and Lévis, listing departure times for various routes.

Pour le Québec Central

Table with columns for P. M., Express pour Sherbrooke, Train Mixte pour St-Joseph, Express de nuit pour Sherbrooke.

Traverse du Grand Tronc

Québec

Table with columns for P. M., Train Eclair pour l'Ouest, Malle pour l'Ouest.

De Québec à St-Romuald

A commencer le 8 mai, (le temps et les circonstances le permettant), fera le trajet comme suit :

Table with columns for De St-Romuald and De Québec, listing departure times.

Arrétant au quai de Fowen à Sillery aller et retour. Tous les samedis, il y a un voyage de Saint-Romuald et de Sillery à Québec à 5.00 hrs A.M. et à 7.00 hrs P.M.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

Table with columns for De l'Isle and De Québec, listing departure times.

LES DIMANCHES

Table with columns for 1.45 P.M., 3.15 P.M., 5.00 P.M., 7.00 P.M., 1.00 P.M., 2.30 P.M., 4.00 P.M., 6.00 P.M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin à l'Isle, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

Arrêtant au quai du bassin de radoub, à Saint-Joseph, aller et retour.

Les prix de passage sont les mêmes que durant l'été pour les passagers, le fret et les animaux.

SAGUENAY

Le vapeur Union, capt. Lecours, partira du quai St-André à 7.30 A. M., arrêtant à la Baie St-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac, Baie des Ha! Ha! et Châteaumin.

Le vapeur St-Laurent, capt. Barras, commencera à voyager le 21 juin courant, laissant Québec à 7.30 A. M., les Mardis et Vendredis, arrêtant à la Baie St-Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac, Baie des Ha! Ha! et Châteaumin.

QUÉBEC ET MONTRÉAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis mercredis et vendredis à 5 heures P.M.

BERTHIER

Le vapeur Montmagny, quittera le quai Champlain tous les jours à 4 hrs p. m., pour St-Laurent, St-Michel et St-Jean.

Les lundis, mercredis, jeudis et samedis, il se rendra à Berthier.

Le vapeur Montmagny, tiendra sa ligne ordinaire tous les Dimanches, quand le temps le permettra, et touchera aux ports intermédiaires, suivants : St-Laurent, St-Michel et St-Jean Ile d'Orléans.

STE-CROIX

Le Ste-Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant à la pointe à Aubain, Pointe aux Trembles St-Antoine. Heure réglée par la marée.

GRONDINES

L'Etoile, capt Paquet, part des Grondines tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant au Cap-Santé, Platon, Deschambault, Lobinière, Grondines et St-Jean Deschambault. Heure réglée par la marée.

ST-NICOLAS

Le Pèlerin, Capitaine A Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P.M., et de St-Nicolas à 6 h. a. m.

Prix : aller et retour 30 cents. Tous les samedis, le vapeur fera un voyage extra de St-Romuald et Sillery pour Québec, à heures P.M.

STE-ANNE DE BEAUPRE

Un vapeur laissera Québec tous les jours à 6 1/2 heures A. M., excepté les mardis et samedis où les voyages se feront suivant la marée.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9 25 hrs du soir. Prix 5 cents.

Ascenseurs

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 7 heures du matin à 9.30 du soir. Les mardis et samedis, de 6 heures du matin à 9.30 du soir.

De Québec aux Antilles

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'abbé MONTMINY

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les Libraires de Québec au prix modique de 30 CENTS

Comme le tirage de cette brochure est limité, le public voudra bien se la procurer sous le plus court délai. Ses deux cents pages de matières qu'elle renferme sont plus attrayantes. Raconté dans un style simple et facile, le voyage de M. l'abbé Montminy ne saurait manquer d'intéresser toutes les personnes désireuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi peu connue que les Antilles ; son climat, les habitudes, les mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la description de chacune des îles, le danger de la navigation pour s'y rendre.

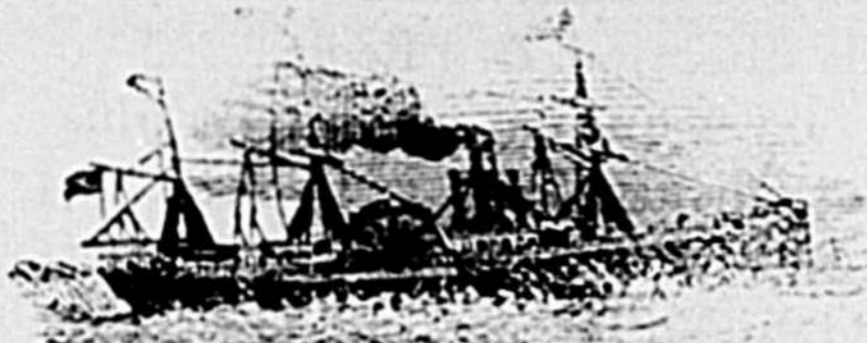
Le livre de M. l'abbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs études géographiques sur ces lieux que les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent de plus en plus intéressants.

A vendre.

J. A. LANGLAIS, Editeur. Québec, 11 Août 1888 61

Mécanisme de Moulin à Soie

M. CLÉOPHE LAVOIE de la PETITE RIVIERE ST-FRANÇOIS, a en vente un superbe mécanisme de MOULIN A SOIE pour la somme modique de NEUF CENT DOLLARS. Le tout en bon ordre. S'adresser au Courrier du Canada, ou sur les lieux à CLÉOPHE LAVOIE, fils, de Magloire. Québec, 8 mars 1888. 71



LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le Gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallees

Canadiennes et des États-Unis 1889—Arrangements d'été—1889

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer.

Table listing ships, destinations, and agents for the Allan Line.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUÉBEC ET MONTRÉAL

Table with columns for De Liverpool, De Derry, Steamers, De Québec, listing dates and ship names.

Prix du passage de Québec :

Table listing prices for Cabin, Intermédiaire, and Entrepont.

Service extraordinaire de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

Table with columns for De Liverpool, De Derry, Steamers, De Québec, listing dates and ship names.

Prix du passage de Québec :

Table listing prices for Cabin, Intermédiaire, and Entrepont.

Les vapeurs du service de Glasgow, Québec et Montréal

Table with columns for De Glasgow, Steamers, De Montréal à Glasgow, listing dates and ship names.

Les vapeurs du service de LONDRES, QUÉBEC ET MONTRÉAL

Table with columns for De Londres, Steamer, De Montréal à Londres, listing dates and ship names.

Des billets de Retour, bon pour 12 mois, seront donnés à prix réduits.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance.

Un vapeur avec les mallees et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai du Grand Tronc, Pointe-Lévis, à 11 heures, et le quai Napoléon, Québec, à NEUF heures précises, le matin du départ.

Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & Cie, Agents Québec, 8 mai 1889 782

Les Pianos Williams

CETTE maison est établie depuis 50 ANS, elle fabrique plus de pianos, et elle en a plus en usage que toutes les autres compagnies canadiennes réunies. Des centaines sont en usage depuis vingt ans et sont encore bons. Ces pianos ont obtenu le patronage des classes les plus élevées ainsi que celui des FAMILLES ROYALES ; ils sont reconnus comme étant les meilleurs pianos à la portée de toutes les bourses en Amérique ; ils sont aussi en usage dans les principaux couvents et dans les grandes maisons d'éducation de la Puisse.

BIERE ET PORTER LABATT, DE LONDON, ONTARIO. Includes circular logos for India Pale Ale and London Canada, and text describing the quality of the beer and porter.

EAU ST-LEON. Includes an illustration of a woman and text describing the medicinal benefits of the water.

BUGGIES, WAGONS, INSTRUMENTS ARATOIRES, P. T. LEGARÉ, NO 177, RUE SAINT-PAUL. Includes an illustration of a horse-drawn carriage.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE. Includes an illustration of a woman and text for Holloway's Pills and Ointment.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN. Includes an illustration of a train and text about the railway service.

J. & W. REID, Fabricants de Papiers, 121, Rue ST-PAUL, QUÉBEC. Text about paper products.

LOUIS JOBIN, STATUAIRE, Coin des Rues Clair Fontaine et Burton, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC. Text about sculpture.

COURRIER DU CANADA, PRIX DE L'ABONNEMENT. Table listing subscription rates for various regions.

Leger Brousseau, Editeur-Propriétaire, Rue Buade, Haute-Ville, QUÉBEC. Text about printing and advertising.

MEUBLES ! MEUBLES ! MEUBLES ! Avertissements regarding furniture and home goods.

W. BAKER & CO'S Breakfast Cocoa. Text about the product and its benefits.